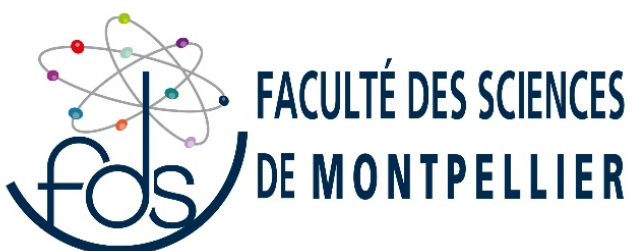




**Faculté des Sciences de Montpellier**

# **CONSEIL**

**Séance du 09 octobre 2024**





## MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

### Collège A : Professeurs des Universités (10)

Rachel **CERDAN**

Benoite de **SAPORTA**

Guilhem **DESBROSSE**

Mathilde **DUFAY**

Thierry **GUILLET**

Souhila **KACI**

Philippe **MÜNCH**

Florence **PERRIN**

Christian **RETORÉ**

Arnaud **VIRAZEL**

Présent·e	Représenté·e par
	Nelly <b>GODEFROY</b>
X	
X	
X	
	Coralie <b>WEIGEL</b>
X	
	Philippe <b>MÜNCH</b>
X	
	Benoite de <b>SAPORTA</b>

### Collège B : autres Enseignants Chercheurs et Enseignants (10)

Anne-Muriel **ARIGON**

Richard **ARINERO**

Sèverine **BERARD**

Patrick **CANADAS**

Sonia **CANTEL**

Nelly **GODEFROY**

Christine **LEREDDE**

Stéphanie **ROUALDES**

Constantin **VERNICOS**

Coralie **WEIGEL**

Présent·e	Représenté·e par
X	
X	
	Christine <b>LEREDDE</b>
X	
X	
X	
X	





**Collège C : Usagers (8)**

	Présent·e	Représenté·e par
Alétheïa <b>BRUEL</b>	X	
Mathéo <b>HUBERT</b> (Suppléant)		
Sarah Melina <b>PARENT</b>		Yanis <b>GRILLOT</b>
Aurélie <b>JARRIGEON</b> (Suppléante)		
Abdelhakim <b>EL YOUBI</b>	X	
Julien <b>GELUS</b> (Suppléant)		
Aude <b>BRETAGNOLLE</b>		Abdelhakim <b>EL YOUBI</b>
Mathilde <b>BUGAREL</b> (Suppléante)		
Yanis <b>GRILLOT</b>	X	
Habib <b>BELHAOUARI</b> (Suppléant)		
Raphaël <b>THOUROUDE</b>		
Myriam <b>CHAHLAL</b> (Suppléante)		
Enora <b>BADIN</b>		
Louis <b>DODARD</b> (Suppléant)		
Ewen <b>PHILIPPOT</b>		
Lucile <b>FROMENTIN</b> (Suppléante)		



### **Collège D : Personnels IATSS (4)**

Karine **ENDRES**

Corinne **FERNANDEZ**

Nabil **KOUADRI**

Thierry **VINDOLET**

Présent·e	Représenté·e par
	Sèverine <b>BERARD</b>
X	

### **Personnalités extérieures (4)**

Claire **GATECEL**  
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Karine **WISNIEWSKI**  
(Conseil Départemental de l'Hérault)

(Conseil Économique, Social et Environnemental  
Régional-Occitanie- Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**  
(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Max **LEVITA**  
(Montpellier Agglomération)

Présent·e	Représenté·e par
	Anne-Muriel <b>ARIGON</b>
	Corinne <b>FERNANDEZ</b>

### **Personnalités extérieures à titre personnel (3)**

Arnault **IOUALALEN**

Florence **LAZARD**

Martine **LUMBRERAS**

Présent·e	Représenté·e par
X	

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le  
Conseil d'Administration de l'Université Montpellier le 7 février 2022, - Chapitre 1 :  
le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40



## INVITES PERMANENTS PRESENTS

### **- Directeurs·trices adjoints·tes**

Jean-Sébastien **FILOHL** (Formation permanente et Continue)  
Marc **HERZLICH** (Politique Scientifique Immobilière et Pilotage)  
Frédéric **LEMOIGNO** (Pratiques pédagogiques)  
Isabelle **TOURNIER** (Finances et Moyens)

### **- Directeurs·trices Département d'enseignement**

Stéphane **BESSY** (Informatique)  
Sébastien **CLEMENT** (Chimie)  
Benoîte **DE SAPORTA** (Mathématiques)  
Mélanie **DEBIAIS-THIBAUD** (BE)  
Thierry **GUILLET** (Physique)  
Arnaud **MARTIN** (BE)  
Philippe **MÜNCH** (IRES)  
Fleurice **PARAT** (TEE)

### **- Directeurs·trices Administratifs·ves**

Gilles **GUEVELLOU** (Directeur administratif)  
Valérie **BEDU** (Directrice administrative adjointe - Gestion des ressources)  
Béatrice **GOUJON** (Directrice administrative adjointe - Affaires générales, institutionnelles et règlementaires)

### **- Chefs·fes de service/pôle**

Corinne **FERNADEZ** (Relations extérieures et partenariales)  
Michèle **LEVEQUE** (OFSI)  
Mélissa **PERAZZI** (MITRA)

### **- Invitée exceptionnelle**

Amal **QOBAA** (Apprentie)

### **- Secrétaires de séance**

Sandra **GAUCERAND** (Assistante de Direction)





Le mercredi 09 octobre 2024, à 9h, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier se sont réunis sous la Présidence de **M. MARIN**, Directeur de la Faculté des Sciences, en Salle des Actes - bâtiment 7 du campus Triolet.

**M. MARIN** salue l'assemblée et ouvre la séance. Il annonce l'ordre du jour initial :

- 1- **Actualités,**
- 2- **Approbation du relevé de conclusions,**
- 3- **Présentation et vote : conventions,**
- 4- **Bilan Direction,**
- 5- **Attractivité,**
- 6- **Questions diverses.**

## 1- **Actualités**

### a- **Séminaire stratégique UM**

**M. MARIN** informe avoir participé au séminaire stratégique, organisé par la Présidence de l'Université de Montpellier (UM) et qui s'est tenu ce mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024. Il indique que de nombreux focus institutionnels ont été présentés le matin, notamment concernant le budget, la politique stratégique des relations internationales, et la formation où la stratégie des 6I (Implication pour la réussite, Insertion, Interdisciplinarité, Internationalisation, INLAB, Industrialisation), et l'inclusion des régimes spéciaux (sportifs haut niveau, artistes, etc.) ont été présentés par la vice-présidente de l'UM en Charge de la Formation et de la Vie Universitaire, Agnès Fichard-Carroll.

**M. MARIN** se réjouit que la Faculté ait été mise à l'honneur via la présentation du projet IYES, porté par **Mmes TOURNAIRE** et **MORZADEC**, enseignantes au département des Langues de la Faculté des Sciences.

**M. MARIN** précise que le programme de l'après-midi portait principalement sur la recherche.

### b- **Recours Master**

**M. MARIN** indique que le Rectorat demande à la Faculté d'inscrire une étudiante, en Master Biodiversité Ecologie Evolution. La Faculté cherche une solution.

### c- **LMD6**

**M. MARIN** explique qu'il a été demandé en Bureau un calendrier rétroactif dédié et que la Direction réfléchit à sa rédaction.

**M. MARIN** précise que la composante était invitée ce mardi 8 octobre, à une réunion organisée par l'UM concernant l'HCERES. Il était accompagné de **Mme HURTREZ**, **M. HERZLICH** et **M. LEMOIGNO**.

**M. MARIN** explique que l'HCERES demande aux universités de produire le compte rendu du dernier Conseil de perfectionnement.



#### **d- Questions diverses**

**M. MARIN** demande à l'assemblée si elle a des questions diverses.

En l'absence de remarque de la part du Conseil, **M. MARIN** propose de passer au point suivant.

p.2

### **2- Approbation des relevés de conclusions - Conseils des 11 et 18 septembre 2024 -**

**M. MARIN** invite le Conseil à se prononcer sur les relevés de conclusions des séances du 11 septembre 2024 et 18 septembre 2024. Avant de procéder au vote, il demande à l'assemblée si elle a des questions.

Avant de procéder au vote, **M. MARIN** informe qu'il y a 26 votants présents et représentés.

**M. MARIN** propose de voter les relevés de conclusions un par un.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 11 septembre 2024.**

#### **RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

**Pour : 26**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Le Conseil donne un avis UNANIME au relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 11 septembre 2024.**

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 18 septembre 2024.**

#### **RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

**Pour : 26**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Le Conseil donne un avis UNANIME au relevé de conclusions du Conseil de la Faculté des Sciences du 18 septembre 2024.**





### 3- Présentation et vote : conventions

**M. MARIN** indique que **M. HERZLICH** était en première ligne pour négocier les CPES avec le Lycée Joffre.

**M. HERZLICH** indique qu'une présentation sur la formation des CPES a déjà été réalisée devant les Conseillers. Il n'a rien à ajouter sur la convention qui a été mise à disposition du Conseil sur Moodle.

**M. HERZLICH** reste à disposition de l'auditoire pour répondre à d'éventuelles questions.

**Après s'être assuré du quorum, à la suite de la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur la convention de partenariat pédagogique entre l'Université de Poitiers et l'Université de Montpellier - Faculté des Sciences**

#### RESULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 26

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

*Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention sus citée.*

**M. MARIN** remercie **M. HERZLICH** pour le travail réalisé.

### 4- Bilan Direction

**M. MARIN** annonce que ses adjoints, **M. FILHOL**, Directeur adjoint Formation Permanente et Continue, puis **M. HERZLICH**, Directeur adjoint Politique Scientifique Immobilière et Pilotage, sont invités à faire le bilan de leurs missions.

#### **a- Directeur adjoint Formation permanente et Continue**

**M. FILHOL** fait le bilan de ses missions (*annexe 1*).

**M. MARIN** remercie **M. FILHOL** pour sa présentation. Il insiste, il faut faire preuve de ténacité concernant les formations continues car il existe des perspectives, même s'il est difficile de trouver les bras nécessaires, car les collègues ne peuvent pas être partout à la fois.

**M. FILHOL** note que les tarifs sont beaucoup plus attrayants qu'avant, cela pourrait constituer un élément motivant. Il reste à disposition de ceux qui souhaitent s'investir dans la formation continue.

**M. MARIN** reconnaît qu'il peut y avoir un attrait financier mais il craint qu'il y ait des barrières administratives qui pourraient repousser les gens. Il garantit que la Faculté prendra en charge le côté administratif des personnes qui souhaitent s'investir. **M. FILHOL** insiste, il est disponible pour accompagner les personnes qui le souhaitent.



### **b- Directeur adjoint Politique Scientifique Immobilière et Pilotage**

**M. HERLICH** indique profiter de ce point à l'ordre du jour pour présenter au Conseil un point approfondi sur l'immobilier, il fera un point en janvier sur le bilan des heures des enseignants de la FdS.

**M. HERZLICH** aimerait présenter de belles perspectives, une programmation très nette des travaux sur le campus mais la vérité est que tout est abstrait. Il ajoute qu'« on arrive souvent au port mais pas toujours en empruntant les chemins les plus courts. ».

**M. HERZLICH** projette et commente le bilan immobilier (annexe 2).

**M. MARIN** revient sur la terrasse du 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment 36 qui n'est toujours pas accessible. Il indique que, d'après l'architecte, ce lieu respecte toutes les normes pour accueillir du public. **Mme. TOURNIER** précise que des solutions existent pour améliorer la sécurité des usagers et du personnel mais qu'elles sont difficiles à mettre en œuvre. **M. MARIN** espère que ce lieu pourra être, un jour, ouvert au public.

Concernant les équipements, **Mme BERARD** demande ce qu'il est prévu pour les matériels désuets. **M. HERZLICH** lui répond qu'ils sont proposés aux départements d'enseignement, ce qui leur permet de changer ceux qui sont souvent plus anciens. Il rappelle que la Faculté a l'obligation de changer de matériel au bout de 5 ans (fin de garantie). **M. HERZLICH** se rappelle que la Direction précédente avait tenté de faire un don à une école primaire, mais cela avait pris beaucoup de temps et il regrette que la procédure administrative soit compliquée.

**Mme DEBIAIS-THIBAUD** s'inquiète pour la chambre froide du département Biologie Ecologie (BE) qui est en panne depuis de nombreux mois.

**M. MARIN** lui répond que le prestataire externe ne fait clairement pas correctement son travail malgré la convention établie entre l'entreprise et la Faculté. **M. GUEVELLOU** explique à l'assemblée qu'il existe probablement une mal façon sur le réseau. Pour **M. HERZLICH**, il est nécessaire de se pencher sur le problème qui vient du prestataire et il n'est pas évident d'en trouver un qui pourrait résoudre le dysfonctionnement de cette chambre froide. **Mme DEBIAIS-THIBAUD** craint qu'il n'y ait pas de solution à ce problème. **M. HERZLICH** la rassure en lui expliquant qu'une solution sera trouvée, mais il faut lui laisser du temps pour cela.

Concernant le département d'enseignement Biologie Écologie, **M. HERZLICH** annonce avoir une bonne nouvelle : la Métropole de Montpellier a validé la demande de subvention de 180 000 € déposée par la Faculté des Sciences pour la construction de la serre. Il rappelle que l'opération globale s'élève à un montant de 320 000 €. Le financement étant bouclé, la construction peut désormais commencer.

**M. GUEVELLOU** précise que l'UM investit 140 000 €. Il ajoute qu'avant d'entreprendre le processus de construction, la Direction doit prendre attache, au plus vite, auprès de **M. MORIN**. Par ailleurs, il pense nécessaire d'avoir un maître d'œuvre qui suive de près l'avancée des travaux.

Concernant la destruction de la verrière du bâtiment 30 (anciennement l'entrée du bâtiment), **M. HERZLICH** indique qu'une demande a été déposée à la Mairie de Montpellier. A ce jour, il n'a toujours pas reçu de retour.

**M. MARIN** regrette qu'il faille faire des demandes de déconstruction d'une verrière qui se trouve sur le campus de l'Université auprès de la Mairie de Montpellier.



**M. MARIN** note que la Faculté a une vraie politique immobilière, très claire. Il constate que les problèmes rencontrés ne sont pas uniquement financiers mais concernent également des contraintes administratives et le manque de bras, notamment au niveau de la DPI. **M. GUILLET** confirme et précise qu'il faut militer pour que l'UM dote la DPI de plus de personnels. **M. PERRIN** ne peut pas tout porter tout seul ! **M. HERZLICH** signale que **M. TURPIN** travaille également beaucoup sur les dossiers suivis par la DPI. **Mme TOURNIER** atteste que la DPI est un service qui participe à ce que les locaux du campus soient de bonne qualité pour les enseignements, mais confirme qu'il y a un manque important de personnel.

**M. MARIN** rassure l'assemblée, la Faculté fait preuve de détermination et va poursuivre sa politique immobilière.

## 5- Attractivité

**M. MARIN** rappelle les objectifs de la Faculté des Sciences notés dans le COM UM et indique son souhait de faire un point sur l'un d'entre eux : l'attractivité

Pour présenter au mieux l'offre de formation de la Faculté, **M. MÜNCH** et le service Communication, ont créé des posters d'ores et déjà mis à disposition de tous sur le site internet de la Faculté.

**M. MÜNCH** informe avoir réuni 25 enseignants chercheurs de la Faculté et 25 enseignants du secondaire pour réfléchir à comment présenter au mieux l'offre de formation de la FdS. De cette rencontre, ont résulté des posters qui pourront être affichés dans des classes, bibliothèques, etc, et apparaître sur le site internet de la composante.

**M. MÜNCH** présente ces différents posters :

<https://sciences.edu.umontpellier.fr/offre-de-formation-de-la-faculte-des-sciences/>

Il ajoute que le site indique également le calendrier des différents salons auxquels participe la Faculté :

<https://sciences.edu.umontpellier.fr/2024/10/17/la-faculte-des-sciences-presente-aux-salons-pour-vous-renseigner/>

**M. MÜNCH** ajoute que les posters seront distribués à tous les établissements du secondaire de l'académie.

**Mme LEREDDE** félicite **M. MÜNCH** et le service Communication pour cette initiative. Elle demande s'il est possible de faire des corrections ou de compléter certaines informations mentionnées sur ces posters.

**M. MÜNCH** répond qu'il est toujours possible de corriger les posters. Pour cela, il invite **Mme LEREDDE** à contacter **M. FILALI-MOUTEI** pour des anomalies d'orthographe et/ou de syntaxe et lui-même pour tout ce qui est plus technique. Il précise que plusieurs vérifications ont été réalisées, notamment auprès des Directeurs de département afin que toutes les formations soient représentées.

**M. MARIN** invite les conseillers à relire ces documents, et à les diffuser le plus largement possible.



**Mme BERARD** souligne le problème lié à la communication : celle-ci ne doit pas passer uniquement par les Directeurs de département qui ne font pas tous, suivre l'information. Elle prend l'exemple de la règle du max : certains enseignants ne savent toujours pas qu'elle n'existe plus. Elle précise que son intervention à ce sujet ne remet pas en cause le projet.

**M. MARIN** rappelle son souhait d'être le plus transparent possible et de ce fait de donner toutes les informations qu'il possède. Il explique avoir demandé aux Directeurs de département, à plusieurs reprises, de communiquer auprès de leur département les informations qu'il donne et qui sont discutées en Comité de Direction. Il déplore que tous ne le fassent pas et pense qu'il finira pas communiquer lui-même.

**Mme BERARD** reconnaît qu'il est difficile de communiquer à toute la communauté mais elle fait part d'un constat. Elle ajoute ne pas se plaindre de son département. **M. MARIN** reconnaît que la communication au sein du département Informatique fonctionne bien, et il en remercie le Directeur, **M. BESSY**.

**M. MARIN** revient sur le point à l'ordre du jour et ajoute que la Direction s'est engagée à procéder à une campagne de publicité concernant la composante sur des panneaux d'affichage situés au niveau des arrêts de Tram et sur les panneaux se trouvant devant différents Lycées de Montpellier.

**M. MARIN** remercie **M. MÜNCH** et le service de la Communication pour l'énorme travail réalisé.

## 6- Questions diverses

**M. MARIN** note que l'assemblée n'a pas de question diverse.

**M. MARIN** remercie l'auditoire de sa présence et des débats portés durant cette séance, puis il clôt la séance à 12 heures.

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.*

**Le Président de séance**

*Jean-Michel Marin*

**La secrétaire de séance**

*Sandra Gaucerand*